

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression : 29.06.2016

Version : 1.0 (FR)

Date de révision : 01/06/2015

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identification du produit

Nom du produit : Détapisseur

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Aucune information pertinente disponible.

Utilisation de la substance / de la préparation : Solvant pour colle à tapisser.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

Knauf S.C.S.

Rue du Parc industriel, 1

B-4480 Engis

Tel +32 (0)4 273.83.11 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

E-mail : technics@knauf.be

Service chargé des renseignements :

Knauf Technical Competence Center

E-mail : technics@knauf.be

Tel +32 (0)4 273.83.02 (pendant les heures de bureau)

Fax +32 (0)4 273.83.30

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° d'urgence européen : 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé non dangereux selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le Règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classé non dangereux selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

Pictogrammes de danger

Non applicable.

Mention d'avertissement

Non applicable.

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

Mentions de danger

Non applicable.

Mesures préventives

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

2.3 Autres dangers

Non applicable.

Evaluation PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants
--

Caractérisation chimique : mélanges**Substances dangereuses :**

Composant	Teneur	N° CAS	N° UE	N° annexe	N° REACH	Classification
Hydroxyde de sodium	0,2 < 1,5 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01- 2119457892-27	Skin Corr. 1A, H314

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours**Remarques générales :**

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de perte de conscience, coucher la personne sur le côté dans une position stable et appeler un médecin.

Après inhalation :

Conduire la victime à l'air frais. Veiller à ce qu'elle soit au chaud et au calme. En cas de respiration irrégulière ou arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact avec la peau :

Retirer immédiatement les vêtements souillés et détrempés. Laver immédiatement les parties du corps touchées avec de l'eau et du savon doux, ensuite rincer à l'eau.

Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec de l'eau claire pendant 10-15 minutes. Cligner des yeux régulièrement. Consulter immédiatement un médecin en cas de troubles.

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

Après ingestion :

Consulter immédiatement un médecin. Maintenir la victime au calme. NE PAS provoquer de vomissements.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'effets nocifs connus pour ce produit. Ce mélange contient des substances qui peuvent être dangereuses pour la santé en hautes concentrations.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : tous les moyens d'extinction sont autorisés.

Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité : Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu provoque des fumées dangereuses. L'inhalation peut entraîner un risque important pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial : porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Information complémentaire

Le produit n'est pas inflammable. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Éviter la propagation de l'eau d'extinction dans les canalisations ou les eaux de surface.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Mesures de protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer la zone et limiter l'accès. Le sol peut devenir glissant.

6.2 Mesures préventives pour la protection de l'environnement

Éviter la propagation dans les canalisations ou les eaux publiques. Prévenir les autorités compétentes en cas de dispersion du liquide dans les canalisations ou les eaux.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir rapidement le produit dispersé à l'aide d'un matériau absorbant. Allonger les restes de produit à l'eau et rincer à grande eau.

6.4 Renvoi à d'autres sections

Pour des informations sur la manipulation, consulter la section 7, pour des informations sur les moyens de protection individuels, consulter la section 8 et pour des informations sur l'élimination des déchets, consulter la section 13.

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Mesures préventives pour une manipulation sans danger

Ne pas fumer. Manipuler le produit selon les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Retirer immédiatement le produit en cas de contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les mains et les parties du corps exposées à l'eau et au savon doux, avant de manger, boire, fumer ou quitter le travail. Éviter toute exposition inutile.

Prévention des incendies et des explosions : Aucune mesure spécifique.

7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Exigences par rapport au lieu et à la méthode de stockage : conserver le produit dans des emballages bien fermés.

Indications complémentaires sur le stockage : stocker le produit conformément aux dispositions locales en vigueur. Conserver le produit dans un endroit bien aéré. Le protéger de la chaleur extrême, des rayons du soleil et du gel.

7.3 Utilisations finales particulières : aucune information pertinente disponible.

SECTION 8 : Limite et contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres à surveiller

Composants présentant des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :

Hydroxyde de sodium : OEL (UK)-STEL [mg/m³] : 2

Hydroxyde de sodium : HTP-värden - 8 H - [mg/m³] : 2

Hydroxyde de sodium : HTP-värden - 15min - [mg/m³] : 35

Hydroxyde de sodium : NGV - [mg/m³] : 1

Hydroxyde de sodium : TGV - [mg/m³] : 2

Hydroxyde de sodium : VLA-EC [mg/m³] : 2

Hydroxyde de sodium : MAK (AU) Kurzzeitwerte [mg/m³] : 4 (E)

Hydroxyde de sodium : MAK (AU) Tagesmittelwert [mg/m³] : 2 (E)

Remarques complémentaires

Sur base des listes en vigueur au moment de l'établissement de la fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôle et limite d'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène

Prévoir une ventilation suffisante.

Se laver les mains après chaque pause et après le travail.

Protection des voies respiratoires : Non requise en cas de conditions d'utilisation normales. Assurer une bonne ventilation.

Protection des mains : Porter des gants en cas de contact répété ou prolongé. Contacter le fournisseur pour des informations complémentaires.

Protection des yeux et du visage : Porter des lunettes à protection latérale en cas de risque de projections ou de vapeurs.

Protection du corps : Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante.

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations relatives aux propriétés physiques et chimiques de base

Informations générales

Aspect :

Forme :	Liquide
Couleur :	Incolore
Odeur :	Caractéristique
Seuil olfactif :	Non défini
Valeur pH :	6,0 - 7,5
Changement d'état :	
Point de fusion :	Non défini
Point d'ébullition :	> 75 °C
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non définie
Point d'éclair :	Non défini
Température de décomposition :	Non définie
Limite d'explosivité inférieure :	0,8 Vol-%
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Pression de la vapeur :	Non définie
Densité :	env. 1,005 kg/l
Densité relative :	Non définie
Densité de la vapeur :	Non définie
Vitesse d'évaporation :	Non définie
Solubilité dans l'eau :	Complètement soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non défini
Viscosité :	
Dynamique	4 – 10 mPa.s à 20 °C
Cinématique	Non définie

9.2 Informations complémentaires : Aucune information pertinente disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune autre information pertinente disponible.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

10.3 Risques de réactions dangereuses : Aucune autre information pertinente disponible.

10.4 Conditions à éviter : Aucune autre information pertinente disponible.

10.5 Substances incompatibles : Acides forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Produit une fumée dangereuse en cas de chauffage jusqu'à la décomposition.

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations relatives aux effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Inhalation : Non applicable en conditions normales.

Dermal : Un contact répété ou prolongé avec ce produit sur la peau peut causer une dermatite.

Oculaire : Peut provoquer une irritation oculaire différée et une production lacrymale..

Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhées.

Sensibilisation : Non sensibilisant.

Carcinogénéité : Non carcinogène.

Mutagénéité : Non mutagène.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information pertinente disponible.

Toxicité aquatique : Aucune information pertinente disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente disponible.

12.3 Bioaccumulation : Aucune autre information pertinente disponible.

12.4 Mobilité dans le sol : Très soluble dans l'eau.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets nocifs : Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation : éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales en vigueur. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA Néant.

**14.2 Dénomination officielle de transport
conformément aux règlements de l'ONU**

ADR, IMDG, IATA Néant.

14.3 Classe(s) de danger

ADR, IMDG, IATA
Classe Néant

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

14.4 Groupe d'emballages ADR, IMDG, IATA	Néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Mesures de prévention particulières pour l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la Convention Marpol et le code IBC	Non applicable.
« Règlement type » de l'ONU	Non applicable.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementation / dispositions légales spécifiques relatives à la sécurité, la santé et l'environnement applicables à la préparation

Règlement UE :

Règlement (UE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006.
Directive 2006/121/UE du Parlement Européen et du Conseil du 18 décembre 2006

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Aucun évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Les données reprises dans la présente fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent aucune garantie des propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H314 Provoque des brûlures importantes.

Service établissant la fiche technique

Knauf S.C.S., Rue du Parc industriel, 1,B-4480 Engis

Contact :

Technical Competence Center (zie punt 1)

Acronymes et abréviations

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par route
CAS : Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie – USA)
CLP : Classification, Etiquetage, Emballage
DNEL: Derived No Effect Level
EINECS : Liste des substances chimiques dangereuses en Europe
GefStoffVO : Règlement sur les substances dangereuses en Allemagne
GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals
IATA : International Air Transport Association
IATA-DGR : Dangerous Goods Regulation de la « International Air Transport Association » (IATA)

Fiche de données de sécurité
conformément à la Directive européenne 1907/2006/CE, article 31

ICAO : International Civil Aviation Organization
ICAO-TI : Instructions techniques de la « International Civil Aviation Organization » (ICAO)
IMDG : International Maritime code for Dangerous Goods
INCI : Nomenclature internationale d'ingrédients cosmétiques
KSt : coefficient d'explosion
LC50 : concentration létale pour 50% du groupe sur lequel ont été menés les essais
LD50 : dose létale pour 50% du groupe sur lequel ont été menés les essais
LTE : exposition de longue durée
PNEC : Concentration sans risque pour l'environnement
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
STE : exposition de courte durée
STEL : limite d'exposition de courte durée
STOT : Toxicité systémique pour certains organes cibles
TLV : concentration maximale acceptée
TWATLV : concentration maximale acceptée pour la journée moyenne de 8 heures (ACGIH Standard).
OEL : valeur limite d'exposition européenne
VLE : valeur d'exposition limite
WGK : classe de toxicité pour l'eau en Allemagne
TSCA : United States Toxic Substances Control Act Inventory
DSL : Canadian Domestic Substances List